

Extraits du rapport du général de brigade, A. de Trentinian, « sur les causes de l'insurrection canaque de 1878 ».

Aujourd'hui comme autrefois, l'indigène travaille pour son chef, pour la tribu, puis pour lui et sa famille. Son champ lorsqu'il l'a planté, lui appartient aux yeux de tous jusqu'à la récolte.

Les produits de la terre sont le sine qua non de son existence ; aussi deviendra-t-il une des principales causes de la révolte lorsqu'ils ne seront pas respectés ou bien lorsqu'ils ne pourront être récoltés en assez grande quantité pour nourrir la tribu.

Examinons ce qu'a fait l'Administration au sujet des terres.

Pendant les premières années, les colons sont assez peu nombreux, on leur accorde des permis d'occupation sans contrôle. Quelques colons traitaient avec le chef indigène pour un prix dérisoire, sans consulter les anciens de la tribu ; aussi pour affirmer leur droit de possession, furent-ils obligés d'employer la violence.

Ce système continue jusqu'en 1876 ; les colons ont augmenté, on ne leur accorde plus que des terrains délimités. Ils ne songent qu'à des empiétements successifs, ne respectent bientôt plus que la propriété des blancs, et ne comptent pour rien celle des canaques, dont ils provoquent la haine.

Mais les colons ne sont pas seuls, il y a des déportés, des libérés, des transportés qui forcent de multiplier les concessions.

La terre est donnée de tous les côtés, jusque dans les vallées profondes si chères aux canaques Où veut-on que les naturels se réfugient ?

D'après ce qui était arrivé autrefois, on devait s'attendre à une révolte (...)

Si le canaque déteste le blanc, il déteste encore plus le bétail. En effet, le bœuf est un véritable fléau pour eux ; un champ d'ignames traversé par un troupeau est presque entièrement perdu, or une igname représente souvent la nourriture de plusieurs jours pour un canaque (...)

On recrutait les indigènes pour les travaux publics de la manière suivante.

Du chef-lieu, on demandait aux Chefs d'arrondissement d'envoyer des naturels pour le service des bateaux du port, pour les douanes, les Ponts-et-Chaussées, la police, etc. Les Chefs d'arrondissements connaissaient mal le pays. Ils prenaient les hommes demandés presque toujours dans les mêmes tribus, ce qui surprenait beaucoup ces dernières. En outre, lors de la délimitation, les Chefs avaient peut-être augmenté le nombre réel des leurs pour obtenir plus de terres ; par suite le nombre des hommes requis était plus élevé et les bras n'étaient plus assez nombreux pour la culture. Enfin, on décida de remplacer les condamnés employés aux routes et aux autres travaux par des Indigènes qui construisirent ainsi plusieurs routes. Pendant ce temps des forçats furent installés sur des terres prises aux natifs.

Les Canaques n'aiment pas le travail soutenu ; ils n'ignorent pas la situation des transportés et se prêtent difficilement à remplacer les forçats blancs...

D'après A de TRENTINIAN , 4 février 1879,
cité dans R. DOUSSET-LEENHARDT, *Colonialisme et contradiction*, Paris, 1978, pp.129-133.

- 1) D'après le texte, quelles sont les raisons du soulèvement ?
- 2) En quoi l'administration est-elle coupable ?
- 3) Quelle est l'utilité des bagnards en Nouvelle-Calédonie ?